

Communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE MARS 1992

Météorologie

En mars, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 6,8° C, chiffre nettement supérieur à la normale (4,9° C, moyenne 1901-1960). Les 76 mm de précipitations enregistrées en mars correspondent à un excédent de 7 mm par rapport à la normale, alors que l'insolation (125 heures durant le mois) se situe, elle, au-dessous de la normale (156 heures, moyenne 1931-1960).

Population résidante

En mars, la population résidante du canton a augmenté de 2 540 personnes et se chiffre à 388 338 à la fin du mois (dont 3 615 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 2 368 personnes (arrivées dans le canton : 3 854, dont 2 147 saisonniers; départs : 1 486) auquel s'ajoute un excédent des naissances (427) sur les décès (255).

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 2 895 personnes (+ 0,8 %), progression démographique due pour l'essentiel aux résidents étrangers (+ 2 672), alors que la population d'origine suisse enregistre un léger gain (+ 223).

Marché du travail

A fin mars, le nombre de **chômeurs** inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 8 175 (7 684 chômeurs complets et 491 personnes partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 437 (+ 396 chômeurs complets; + 41 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1980, est passé de 4,3 % à fin février à 4,6 % à fin mars. Seul le Tessin (4,7 %) dépasse le taux de chômage du canton alors que la moyenne suisse se situe à 2,5 % (2,3 % en février).

Les **réductions de l'horaire de travail** ont touché en mars 2 961 travailleurs (3 022 en février), actifs dans 150 entreprises (131 le mois précédent). Les heures de travail perdues se sont élevées à près de 200 000, en léger recul par rapport à février (-1,3 %). Le bâtiment et génie civil a été la branche la plus touchée (51 696 heures chômées au total dans 45 entreprises), devant l'industrie des métaux (40 652 heures, 11 entreprises) et celle des machines et appareils (40 176 heures, 23 entreprises).

Quant aux **places vacantes** annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 1 285 en mars, contre 1 315 en février (- 2,3 %). Il s'agit de 1 194 offres d'emploi à plein temps (- 64) et de 91 à temps partiel (+ 34).

Travailleurs étrangers

Le nombre de **travailleurs étrangers** (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin mars, à 103 367, dont 68 877 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 30 918 frontaliers et 3 572 saisonniers. Par rapport à mars 1991, l'effectif total est en recul de 1 617 unités (- 1,5 %), alors que l'on constate une légère progression du nombre de travailleurs résidents (+ 282 titulaires de permis B et C) et une diminution du nombre de saisonniers (- 1 178) et de frontaliers (- 721).

./.

Construction de logements

En mars, ce sont 155 logements neufs qui ont pu être mis sur le marché, parmi lesquels 20 maisons individuelles. Compte tenu de ces constructions nouvelles mais aussi des transformations et des démolitions, le parc de logements atteint 189 109 unités à la fin du mois. Quant aux projets à plus ou moins long terme, ce sont 48 logements neufs qui ont été autorisés et 113 pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée.

Les chiffres de mars ne modifient en rien les tendances constatées dans les mois précédents. Les réalisations se maintiennent toujours à un bon niveau : en une année (de fin mars 1991 à fin mars 1992), 2 222 logements ont été construits (1 922 une année plus tôt) et, en définitive, le gain total des logements atteint 2 335, contre 2 087 une année auparavant. En revanche, les projets immédiats restent toujours faibles : 1 603 logements autorisés contre 1 663. Seuls les projets plus lointains ont repris, avec 2 465 logements pour lesquels une requête a été déposée contre 2 018 une année plus tôt.

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en mars à 209,3 millions de kWh (soit 2,5 % d'augmentation par rapport à mars 1991) et celle de gaz à 142,9 millions de kWh (soit 13,6 % de plus qu'en mars 1991).

Transports

Données récentes non disponibles.

Tourisme

En février, 66 257 hôtes (46 705 en février 1991), dont 58 526 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 154 848, contre 126 101 en février 1991.

Indice genevois des prix à la consommation

En mars, l'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) progresse de 0,3 % et s'établit à 137,3 points. Le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,9 % (contre 5,5 % un an auparavant). En avril, l'indice augmente de 0,2 % et s'établit à 137,6 points. Le taux annuel de renchérissement est de 4,5 % (contre 5,8 % l'an passé à pareille époque).

Poursuites et faillites

En mars, 17 175 réquisitions de poursuite (11 695 en mars 1991) ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 78 séquestres (63 en mars 1991).

Pour le premier trimestre 1991, le nombre de réquisitions de poursuite s'élève à 42 356, contre 37 973 durant le trimestre correspondant de 1991 (+ 11,5 % en un an).